

VILLE DE MONTELIMAR

O o O

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT DE CONTACT

Nom officiel : VILLE DE MONTELIMAR

Adresse postale : Hôtel de Ville – Place Emile Loubet – BP 279

Localité/Ville : MONTELIMAR CEDEX

Code postal : 26216

Code NUTS : FRK23

Point(s) de contact : Mairie de Montélimar -Direction de la Commande Publique et des Affaires Juridiques – Service de la Commande Publique

A l'attention de Monsieur le Maire de Montélimar ou son représentant

Téléphone : 04.75.53.10.74.

Courriel : dcpaj@montelimar-agglo.fr

Adresse(s) internet (le cas échéant)

Adresse principale du pouvoir adjudicateur : www.montelimar.fr

Adresse du profil acheteur (URL) : <http://www.montelimar.fr/>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALES

Autorité régionale ou locale

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II. 1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé :

Fourniture et mise en ordre de marche des équipements vidéo pour l'extension du réseau de vidéo protection.

N° de référence : 24F0003

II.1.2) Code CPV principal

32323500

II.1.3) Type de marché

Fournitures

II.1.4) Description succincte :

L'accord-cadre a pour objet la fourniture des équipements vidéo pour l'extension du réseau de vidéoprotection et comprend également l'étude technique d'extension ou

d'évolution, l'installation des équipements vidéo et leurs paramétrages, la garantie des équipements, ainsi que la maintenance associée à ces derniers.

II.1.6) Information sur les lots

Ce marché est divisé en lots : NON

II.1.7) Valeur totale du marché (hors TVA) :

500 000,00 €

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

Fourniture et mise en ordre de marche des équipements vidéo pour l'extension du réseau de vidéo protection.

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

32323500

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRK23

Lieu principal d'exécution : Montélimar

II.2.4) Description des prestations :

L'accord-cadre a pour objet la fourniture des équipements vidéo pour l'extension du réseau de vidéoprotection et comprend également l'étude technique d'extension ou d'évolution, l'installation des équipements vidéo et leurs paramétrages, la garantie des équipements, ainsi que la maintenance associée à ces derniers.

II.2.5) Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation.

II.2.11) Information sur les options

Option : NON

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : NON

II.2.14) Informations complémentaires

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure :

Ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié au J.O.U.E. du 06 mars 2024 sous le n° 136350-2024, au B.O.A.M.P. du 06 mars 2024 sous le n° 24-26917, et inséré sur le site internet de la Ville le 05 mars 2024.

IV.2.8) Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique

IV.2.9) Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de pré-information

SECTION V : ATTRIBUTION DU MARCHÉ

MARCHÉ N° 240020

LOT N°

INTITULÉ : Fourniture et mise en ordre de marche des équipements vidéo pour l'extension du réseau de vidéo protection.

Un marché/lot est attribué : OUI

V.2) Attribution du marché : 17 juin 2024

V.2.1) Date de conclusion du marché :

V.2.2) Informations sur les offres :

Nombre d'offres reçues : 3

Nombre d'offres reçues de la part de PME :

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 3

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : NON

V.2.3) NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE

Nom officiel : SPIE CityNetwork
Adresse postale : 89 Route de Châteauneuf – CS 50021
Localité/Ville : Montélimar Cédex
Code postal : 26201
Pays : France
Téléphone : 04.75.00.89.10.
Adresse mail : am.scn@spie.com
Le titulaire est une PME : NON
Total des points obtenus pour cette offre : 88.73/100

V.2.4) Informations sur le montant du marché/du lot (Hors TVA)

Valeur totale du marché/du lot : 500 000,00 €

V.2.5) Information sur la sous-traitance :

Le marché est susceptible d'être sous-traité : NON

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.3) Informations complémentaires :

Modalités de consultation des marchés :

Possibilité de consultation des documents sur place ou obtention des copies, par une demande écrite et formulée auprès de la collectivité dont l'adresse figure au paragraphe I.1) de la Section I et dans les conditions fixées par les articles L.300-1 et suivants du Code des relations entre le public et l'administration.

INFORMATIONS SUR LE MONTANT DU MARCHÉ : il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire qui s'exécutera à bons de commande sur une durée de trois (3) ans à compter de sa date de notification et pour un montant susceptible de varier dans les limites de 50 000,00 € H.T. minimum et 500 000,00 € H.T. maximum.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel : Tribunal administratif de Grenoble
Adresse postale : 2 Place de Verdun, BP 1135
Localité/Ville : Grenoble cedex
Code postal : 38022
Téléphone : 04 76 42 90 16
Fax : 04 76 51 89 44

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours :

Les recours applicables aux contrats de la commande publique sont :

- Soit, avant la signature du marché, le référé précontractuel conformément aux délais et aux dispositions de l'article L.551-1 du Code de justice administrative,
- Soit, après la signature du marché, un recours en plein contentieux dans les formes mentionnées aux articles R.411-1 et R.421-7 du Code de justice administrative et dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication de l'avis d'attribution,
- Soit, après la signature du marché, un référé précontractuel dans les formes et délais mentionnés à l'article R.551-7 du Code de justice administrative après la conclusion du contrat.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Nom officiel : Greffe du Tribunal administratif de Grenoble

Adresse postale : 2 Place de Verdun – B. P. 1135

Localité/Ville : Grenoble cedex

Code postal : 38022

Téléphone : 04.76.42.90.16.

Fax : 04.76.51.89.44.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 18 juin 2024

Le Maire,